

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

Délibération n° D-2015-118

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/04/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/04/2015

Remise gracieuse de majoration et intérêts de retard sur
permis de construire

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

Excusés :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Remise gracieuse de majoration et intérêts de retard
sur permis de construire**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par arrêté en date du 31 octobre 2011, le Maire de Niort a délivré un permis de construire PC 7919111X0125 au nom de la SCI L'ATRIUM représentée par Monsieur Arnaud DESSENS, pour l'extension d'un bâtiment à usage de commerce.

Ce permis a été assorti des taxes exigibles d'un montant de 4 160 € et payables pour partie de 2 176 € le 31 octobre 2012 et 1 984 € le 31 octobre 2013.

Ces paiements n'ayant pas été honorés aux dates prescrites, ont été majorés de 5 % et ont produit des intérêts de retard.

Par courrier en date du 8 juillet 2014, Monsieur DESSENS au nom de la SCI a reconnu le paiement tardif et formulé une demande d'annulation de ces pénalités au motif d'un manque de trésorerie à l'époque des échéances.

La Direction Générale des Finances Publiques, par courrier recommandé avec avis de réception en date du 9 février 2015, en vertu de l'article L 251A (ancienne version) du Livre des Procédures Fiscales :

- a transmis à la collectivité la demande de remise gracieuse des pénalités formulée par la SCI L'ATRIUM, d'un montant de 121 €, au motif invoqué de difficultés financières pour honorer les échéances à bonne date, la SCI ne générant pas de bénéfice ;
- sur proposition motivée du comptable, a émis un avis favorable au regard des difficultés financières évoquées.

Il convient donc de dispenser la SCI L'ATRIUM du paiement de la somme de 121 € représentant les majorations et intérêts de retard pour paiement tardif des taxes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la remise gracieuse de la somme de 121 € au profit de la SCI L'ATRIUM au regard des difficultés financières évoquées au moment de l'exigibilité des taxes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT